

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 31 Décembre

Lettre d'un campagnard

Monsieur le Directeur,

Quand vient la fin de l'année, c'est l'habitude à la campagne, comme à la ville, de régler ses comptes et d'établir son modeste bilan, afin de savoir où l'on en est de ses affaires, et si les dépenses n'ont pas surpassé les recettes.

Il arrive parfois que l'on éprouve une déception en constatant avec amertume, que malgré la somme de rude labeur de l'année, on n'a réussi qu'à nouer les deux bouts. Ceux-là, cependant, ne sont pas les plus à plaindre, car, en somme, s'ils n'ont réalisé aucun bénéfice, néanmoins, ils ont vécu, et ils ont fait vivre leur famille pendant les douze mois de l'année, et c'est déjà quelque chose; il en est tant d'autres dont le bilan se solde par un déficit!

Ces derniers appartiennent surtout à la petite culture; elle a d'autant plus de peine à faire honneur à ses affaires qu'elle supporte des charges considérables et souvent au-dessus de ses moyens. Il convient de ranger dans cette catégorie, non seulement les petits fermiers et les petits propriétaires, mais encore les métayers et tous ceux qui vivent de la terre.

En général, ces braves gens sont de rudes travailleurs, ne boudant pas à la besogne si pénible qu'elle soit. C'est dans leurs rangs que notre armée recrute ses meilleurs et ses plus robustes soldats et la République ses plus fidèles soutiens.

Somme toute, l'année qui s'écoule n'a pas été plus mauvaise que beaucoup d'autres et les habitants des campagnes n'ont pas trop lieu de s'en plaindre. Si la récolte des céréales n'a pas été aussi abondante qu'en 1895 qui a été par ce point une année véritablement exceptionnelle, on ne saurait non plus sans injustice la marquer d'une pierre noire, car nos signerons seraient certainement

les premiers à protester. Si la récolte des vins a laissé à désirer dans certaines régions, comme qualité, il y a eu quantité à peu près partout. Aussi, les récriminations des tenants des vieux partis et de ceux qui ont coutume de faire flèche de tous bois pour calomnier et battre en brèche nos institutions, ne trouvent-elles aucun écho parmi nos populations laborieuses des campagnes. Aujourd'hui, la République n'est plus contestée chez nos paysans; ils comprennent parfaitement qu'elle est le seul gouvernement qui soit possible en France, parce qu'elle répond mieux que tout autre aux besoins et aux aspirations des populations.

Il y a, qu'on en dise, au fond de l'âme de nos travailleurs des champs, un sentiment profond de libéralisme et une confiance inébranlable dans les institutions démocratiques.

C'est en vain que les partisans de la monarchie essayent encore, dans quelques départements, d'ébrâler cette confiance, en mettant en circulation les bruits les plus absurdes et les plus malveillants, ils ne réussissent qu'à se rendre ridicules. Nous savons bien nous autres paysans, que quand les récoltes sont insuffisantes ou mauvaises, quand la gelée a détruit nos vignes, et les pluies, nos blés pleins de promesses, ce n'est pas la République qui en est la cause.

Est-ce que tout le monde n'a pas vu qu'il y a de mauvaises récoltes sous tous les régimes et que les gelées et les pluies trop abondantes détruisent les biens de la terre, sous la monarchie comme sous la République, la forme du gouvernement n'a rien à voir à ces choses-là. Les hommes de mon âge qui ont vécu sous Louis-Philippe et sous Napoléon III ont gardé le souvenir de certaines années où la misère, la disette et les épidémies décimaient le pauvre monde. Mais pourquoi m'attarder à démontrer la fausseté de pareilles sottises? d'autant plus que tous les démentis et toutes les démonstrations du monde n'empêcheront pas les réactionnaires de continuer à vilipender la

République et à l'accuser de méfaits auxquels elle est complètement étrangère.

Ils auront beau faire et beau dire, ils ne gagneront rien à lui tenir rigueur et à la calomnier, je le leur prédis avec la certitude de n'être pas démenti par les événements. J'en ai la preuve dans les faits de chaque jour, dans le courant de plus en plus puissant qui emporte la population laborieuse vers les institutions démocratiques et dans les résultats électoraux qui grossissent chaque jour le nombre des défenseurs du régime républicain.

Oui, je le répète, nous tous, campagnards, nous sommes fermement attachés à la République, parce que nous avons la conviction qu'elle est le seul gouvernement capable de donner satisfaction à nos besoins et à nos aspirations. Le passé nous en est une sûre garantie. La monarchie avait fait de nous des serfs taillables et corvéables à merci; la République nous a donné la liberté, elle a fait de nous des citoyens.

Ce que nous demandons à nos gouvernants, c'est de travailler de tout leur pouvoir et sans relâche à atténuer les misères sociales, à introduire dans notre organisation administrative plus d'équité et de justice; c'est d'alléger les charges qui pèsent sur les pauvres et les travailleurs; c'est en un mot de réaliser les réformes tant de fois promises et toujours ajournées. Ce sont les meilleures étrennes qu'ils puissent nous donner.

Agréer, etc.

JEAN-LOUIS.

INFORMATIONS

Le gouverneur de l'Indo-Chine

On lit dans les Débats :

M. Paul Doumer n'a pas fait hier sa tournée dominicale et sa conférence hebdomadaire. Il n'a pas dénoncé à la dénonciation souffrante les crimes d'un ministère odieux.

Il n'a pas imprimé la flétrissure d'usage sur le front d'un gouvernement réactionnaire égoïste, dépourvu d'idéal, d'un ministère sans générosité,

cause de cet affolement. Quand enfin il sentit la curiosité suffisamment excitée, il entra dans de plus amples explications.

Après d'infructueuses recherches pour approfondir le fait étrange qui lui troublait littéralement le cerveau, le pauvre Germain se décida, hier au soir, à me faire part de ses perplexités, et il fut convenu que ce matin je l'accompagnerais dans une tournée à travers bois. Peut-être à deux serions-nous plus heureux, et arriverions-nous à découvrir la clef de ce mystère, dit-il.

Impatient par l'entrée en matière qu'il jugeait un peu longue, le docteur Noris l'interrompit :

Mais nous diras-tu à la fin quel est ce mystère, ce fait étrange, dont tu nous entretiens depuis un quart d'heure, sans te décider à l'expliquer plus clairement.

Je ferai mieux que de vous le dire, répliqua de Limeray, heureux d'être arrivé à l'effet qu'il se proposait d'obtenir, je vais vous le montrer!

Et, tirant de sa poche le foulard rouge enveloppé dans un papier, il le développa devant son auditoire.

La comtesse de Limeray avait levé la tête; un voile passa devant ses yeux; et, rapidement, elle se courba sur son ouvrage pour dissimuler le trouble qui s'emparait d'elle.

Elle dut cependant maîtriser son émotion, quand le foulard, passant de mains en mains, arriva au notaire assis près d'elle, qui lui dit :

— Voulez-vous voir, madame?

Elle fit un effort pour répondre; fort heureusement le comte de Limeray reprit vivement.

— Mon cher ami, je vous demande grâce pour la comtesse... si mystérieux que soit ce foulard, il répand une vulgaire odeur de pipe qui lui retire bien du charme.

d'un cabinet qui ignore « la politique de la main ouverte ». C'est que justement ce jour là un ministre ouvrait sa main et M. Doumer tendait la sienne. Cette circonstance a interrompu un peu brusquement le cours de l'apostolat radical, socialiste et idéaliste de M. Doumer.

Au lieu de lire, ce matin le compte rendu d'une de ces réunions du dimanche, où le lieutenant, jusqu'ici fidèle de M. Bourgeois, faisait merveille, nous apprenons que cet ennemi acharné du ministère a eu hier un entretien intime et conciliant avec le ministre des colonies. Il en est résulté une assez étrange métamorphose. En sortant du cabinet ministériel, le tribun, l'orateur exalté, le champion des grandes revendications populaires, le vengeur des grandes iniquités sociales, celui qui mesurait M. Méline et ses collègues du regard et semblait leur avoir voué une inimitié éternelle, M. Doumer, en un mot, avait un air doux, tranquille et satisfait. Il était fonctionnaire, gros fonctionnaire, gouverneur général de l'Indo-Chine.

La place est belle, les appointements sont considérables. Voilà la question sociale à peu près résolue.

Une lettre du duc d'Orléans

Le Gaulois publie une lettre du duc d'Orléans déclinant la candidature à la députation de Brest.

Le duc d'Orléans ne veut pas susciter des incidents intérieurs actuellement parce que le gouvernement de la République est engagé dans un travail diplomatique délicat.

Il mettra, au contraire, ses relations de famille au service des ministres de la France à l'étranger.

L'Empereur d'Autriche en France

On annonce que l'empereur d'Autriche qui doit se rendre prochainement au cap Martin, auprès de l'impératrice, ira passer quelques jours en Corse, où est installé en ce moment l'archiduc François-Ferdinand d'Este, héritier de la couronne austro-hongroise.

Exposition de 1900

C'est à la fin du mois prochain que se réunira en séance plénière la commission chargée d'examiner les projets présentés par l'initiative privée pour l'exposition de 1900. Elle entendra et discutera les rapports de MM. Mesureur et Moron. Le nombre total des projets remis jusqu'à ce jour au commissariat général n'est pas moindre de 670, sur lesquels, dès le mois de mai 1895, après un examen sommaire, une soixantaine ont déjà été retenus. Il convient de noter qu'aucun projet,

Le foulard passa en d'autres mains, tandis que le comte expliquait, où et comment son garde-chasse le trouvait depuis huit jours accroché aux arbres du bois de Limeray. Pour lui, l'explication la plus digne de créance, était une plaisanterie imaginée par quelque cantonnier frétieux, qui s'amusait chaque jour des effarements de Germain.

— Ce qui semble encore me donner raison, ajouta-t-il, c'est ce papier trouvé par moi dans le foulard...

— Une lettre murmura l'abbé Nortier.

— Non pas, un simple morceau de papier, sans écriture, qui n'a été placé là évidemment que pour corser un peu la plaisanterie...

Il tendit le papier tout plié au docteur Noris...

— Le correspondant ne s'est pas attardé en effet dans des fleurs de rhétorique; mais bien qu'il n'ait pas jugé à propos d'écrire ne fût-ce que son nom, le parfum de son papier à lettre prouve qu'il n'est autre que le propriétaire du foulard...

Il fit circuler la feuille de papier toute ouverte...

— Si même vous ne jugez pas nécessaire de conserver ce document, mon cher comte, dit le notaire, je crois bon, dans l'intérêt de l'odorat général, de le supprimer...

— N'hésitez pas, répliqua de Limeray, d'autant que ce chiffon de papier ne saurait nous être d'aucune utilité.

— Veuillez m'excuser, madame, dit M. Hersent en passant devant la comtesse, pour jeter le papier dans les cendres du foyer...

Cependant la conversation était devenue générale et tous les hôtes du château s'étaient groupés autour du comte de Limeray, riant avec lui de l'aventure et s'amusant aux dépens du vieux garde-chasse qui de l'avis général, s'était laissé bernier comme un conscrit.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 22

LE CHATIMENT D'UNE MÈRE

Par ACQUES BRÉMOND

VIII

Le foulard rouge

— Bien simple, répondit le comte : en acquiesçant immédiatement au sir de la comtesse, dussé-je m'exposer encore à vosilleries, mon bon Noris.

— Rassure-toi, jigne dès à présent une armistice...

Il y eut un brouha de satisfaction parmi les convives qui se rapprochèrent avec curiosité du comte de Limeray.

Assise près de la comtesse, la comtesse déposa à ses pieds une corbeille remplie de laines de différentes couleurs et s'absorba dans son travail de tapisserie.

Ce fut à elle que le comte s'adressa :

— Il me faut d'abord vous confesser un petit mensonge dont je me suis rendu coupable vis-à-vis de vous, ma chère Angèle.

— Un mensonge ! fit-elle étonnée...

— Oui. La cause de mon absence de ce matin n'était pas celle que je vous ai donnée...

— Vous m'aviez dit, vous deviez mettre à profit une belle matinée pour...

— Oui, mais en réalité de ma sortie matinale

était d'accompagner le brave Germain dans une expédition particulière où le gibier ne jouait aucun rôle, comme vous verrez tout à l'heure...

— Pourquoi tant de tergiversations au lieu d'avouer franchement que vous aviez combiné une battue en règle contre les braconniers ? fit le docteur...

Et c'est sans doute pour ne pas effrayer Mme la comtesse que vous avez imaginé le petit mensonge dont vous vous accusez, ajouta M. Hersent...

— J'ai le regret de répondre au docteur que sa clairvoyance est cette fois en défaut... répondit le comte, car les braconniers nous importaient fort peu ce matin. Il s'agissait pour moi d'éclaircir un mystère qui risquait d'annihiler à tout jamais les facultés intellectuelles de mon pauvre Germain...

A ce mot de mystère, l'intérêt des convives du comte de Limeray s'éveilla plus vif.

— Oh ! Oh ! dit l'abbé Nortier, votre histoire promet d'être des plus intéressantes, monsieur le comte...

— Et nous aurions difficilement pardonné à Noris de nous avoir privé du plaisir de la connaître, n'est-ce pas votre avis, madame, continua le notaire en se tournant du côté de la comtesse...

— Sans nul doute, répondit-elle en évitant de lever les yeux de dessus son ouvrage de tapisserie.

Depuis les premières paroles du comte de Limeray un vague sentiment de crainte avait traversé son esprit, et son cœur s'était mis à battre plus fort.

— Nous l'écoutons, Tristan, dit le docteur Noris.

En très habile conteur qui veut ménager les effets de sa narration pour captiver son auditoire, le comte de Limeray commença son récit en racontant l'affolement de son garde Germain, mais sans préciser tout d'abord la

même parmi ceux qui ont été ou qui seront retenus par la commission, ne doit être pour cette seule raison considéré comme accepté d'une façon définitive. Ils sont seulement désignés pour un examen définitif ultérieur.

Le commissariat général de l'Exposition est, en effet, résolu en principe à accepter que les projets en quelque sorte assurés à l'avance du succès par suite de leur intérêt et de leur originalité artistique ou scientifique. Toute non-valeur possible sera rigoureusement écartée.

La commission aura aussi, dans sa prochaine séance et dans les suivantes, à étudier le régime financier des diverses concessions et à rechercher, pour toutes celles qui ne comportent pas le système d'adjudication, le moyen d'associer l'Etat dans une mesure aussi large que possible aux bénéfices du concessionnaire.

Le gouvernement danois a accepté de prendre part officiellement à l'Exposition de 1900.

L'insurrection cubaine

Washington, 29 décembre.

The Post apprend que M. Olney, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Dupuy de Lome, ministre d'Espagne à Washington, sont tombés d'accord sur un arrangement relativement à Cuba, arrangement qui serait basé sur une communication officielle de M. Canovas.

D'après le journal américain, l'Espagne inviterait les Etats-Unis à proposer aux insurgés les conditions arrêtées par le gouvernement espagnol. Elle exprimerait, en outre, ses regrets pour les préjudices causés au commerce américain par la campagne cubaine et consentirait à la conclusion d'un traité de réciprocité, qui donnerait une compensation aux Etats-Unis pour ces préjudices.

M. Canovas, dans son communiqué, expliquerait que l'Espagne accepterait les bons offices des Etats-Unis, comme intermédiaires et garants de l'amnistie et de l'exécution des nouvelles réformes.

The Post ajoute que la forme de gouvernement proposée par l'Espagne pour Cuba ne comporterait pas l'indépendance de celle-ci. Elle pourrait cependant être accordée à une province quelconque, mais sans aller jusqu'à une séparation absolue.

L'insubmersibilité des Navires

Londres, le 27 décembre.

En présence d'une commission d'officiers supérieurs de la marine britannique, il a été procédé, avant-hier, à Londres, à une intéressante expérience relative à l'insubmersibilité des bateaux au moyen d'un nouveau système automatique d'une grande simplicité.

L'appareil consiste en un chapelet de ballons, rectangulaires faits d'un tissu imperméable mais léger, qu'on dispose dans les coins inoccupés, dans l'entrepont, au plafond des cabines, au-dessus de la ligne de flottaison, partout où l'on trouve une place disponible.

En cas d'accident, de voie d'eau, ces ballons, par l'intermédiaire de flotteurs, sont automatiquement mis en communication avec un réservoir central rempli d'acide carbonique à l'état liquide lequel, sous la pression d'une seule atmosphère produit instantanément jusqu'à près de cinq cent fois son volume de gaz. Les ballons dont nous parlons se remplissent aussitôt de gaz et, s'ils

Seule, près de la cheminée, la comtesse de Limeray semblait absorbée dans une indicible rêverie ; ses doigts agités d'un mouvement fébrile, avaient abandonné la tapisserie et machinalement, son regard demeurait attaché sur le papier étendu tout ouvert sur les cendres qui ne l'avaient pas encore consumé.

Subitement l'expression de sa physionomie s'accrut ; une pâleur mortelle envahit son visage, et la fixité de ses yeux devint effrayante.

Sous l'influence de la chaleur, des caractères, écrits au moyen d'une encre chimique, venaient d'apparaître sur le papier. Ces mots se désinaient d'autant plus distincts qu'ils étaient tracés en une écriture grossière.

« Chez la mère Rincette, carrefour des Chênes-Vorls. — Pierre. »

L'émotion d'Angèle fut si forte qu'elle se sentit défaillir, et que sa tête se renversa sur le dossier de son fauteuil.

Ce mouvement attira l'attention du docteur Noris qui courut à elle.

— Vous sentez-vous souffrante, madame la comtesse, dit-il...

D'un suprême effort elle se leva, pour se placer résolument entre la cheminée et le médecin dans la crainte que lui aussi, ne puisse lire. Fort heureusement le mouvement brusque de sa robe activa le feu qui dormait sous les cendres, et, au moment où Noris arrivait près d'elle, le papier s'enflama avec un crépitements sec.

Angèle était sauvée !

Le comte de Limeray, suivi de M. Hersent et de l'abbé Norrier l'entouraient déjà.

— Excusez-moi monsieur, dit-elle, ce n'est rien, un simple malaise... c'est passé, vous voyez !

sont judicieusement disposés à l'intérieur du navire, font office de bouées puissantes et empêchent le bateau de sombrer.

C'est, du moins, ce qu'ont démontré les expériences de l'autre jour. Ajoutons que l'acide carbonique peut aider, en cas d'incendie, à éteindre le feu à bord, et que, grâce au nouveau système le renflouage d'un navire, même à une assez grande profondeur, serait rendu relativement facile.

La commission technique va adresser à ce sujet un rapport au conseil de l'amirauté.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

On nous écrit de Martel :

Monsieur le Directeur, Permettez-moi de vous rapporter un dialogue, pris sur le vif, entre un franc-maçon et un délégué de la campagne.

Le Maçon. — Eh bien, le 3 janvier, vous allez voter pour MM. de Verninac, Pauliac et Talou ?

Le Délégué. — Je ne sais pas encore pour qui je voterai.

Le Maçon. — Nos trois candidats sont radicaux-socialistes, c'est-à-dire qu'ils veulent renverser le ministère Méline et le Sénat, supprimer les impôts et faire l'épuration des fonctionnaires. Vous êtes trop bon patriote pour ne pas approuver ce programme et voter pour eux.

Le Délégué. — Oui, ce programme me paraît assez avancé ; mais je voudrais de plus qu'ils fussent francs-maçons.

Le Maçon. — Parfait ! Parfait ! Je le suis moi-même, ils le sont tous les trois, et gradés.

Le Délégué. — Je m'en doutais bien un peu, mais je n'en étais pas sûr, car M. de Verninac ne s'en est jamais vanté chez nous.

Le Maçon. — Notre société fait le plus grand bien ; elle prête beaucoup et on lui rend lorsqu'on peut.

Le Délégué. — Je comprends maintenant que M. de Verninac ait voulu s'associer à cette bonne œuvre.

Me trouvant à Gourdon, j'y ai remarqué, rue du Majou, une maison hermétiquement fermée, à l'aspect sépulchral, et j'ai demandé ce que c'était. On m'a répondu que c'était la loge des francs-maçons. On a ajouté que MM. de Verninac et Cocula y allaient quelquefois pour visiter les ateliers. Je m'empressai de demander quelle industrie on y exerçait et, pour toute réponse, il me fut dit qu'on s'y livrait à des opérations mystérieuses.

D'après les explications que vous m'avez données, je comprends sans peine que ceux qui veulent emprunter n'aient pas intérêt à le faire avec bruit.

Mais, après avoir examiné la façade de cette loge, j'ai constaté que la porte d'entrée est littéralement tapissée de toiles d'araignée, ce qui indiquerait qu'on ne la fréquente guère. Si le trou de la serrure n'avait été couvert d'un semblable voile, j'aurais pu supposer que les sociétaires entraient par là comme de purs esprits.

Ces toiles d'araignée m'expliquent aussi le re-

— La chaleur de la cheminée qui vous aura brûné la tête, sans doute... dit le docteur.

— A moins que ce ne soit ma sotte histoire qui ne vous ait effrayé, ma chère amie, dit le comte de Limeray...

— Pas le moins du monde, mon ami, répondit-elle. Je crois tout simplement que le bon docteur Noris a raison... et que mon séjour prolongé près du feu a seul causé tout le mal, qui n'est pas bien grave d'ailleurs, ajouta-t-elle en riant nerveusement... Je vous demanderai seulement la permission de me retirer quelques instants ; après avoir pris l'air, il n'y paraîtra plus...

— Permettez chère Angèle, que je vous accompagne usqu'à vos appartements ? demanda le comte de Limeray...

— C'est inutile, et je ne souffrirai pas que vous abandonniez vos amis...

Le comte avait sonné. A son appel, une femme de chambre était arrivée.

— Ma femme de chambre va me conduire ; et j'entends que ce maladroit incident ne dérange en rien votre conversation...

Le comte lui prit la main qu'il baisa en disant :

— Puisque vous l'exigez j'obéis, ma chère Angèle, mais promettez-moi à votre tour de me prévenir si votre indisposition subsistait...

— Sans oublier le docteur Noris, dit le vieux médecin...

Elle remercia d'un sourire et se dirigea vers la porte. Avant de sortir, elle se tourna vers la femme de chambre :

— Mettez donc une ou deux bûches dans la cheminée, le feu s'éteint, lui dit-elle. Sous prétexte que la chaleur

tard qu'on met à démolir le ministère Méline. Il faut que les ouvriers de vos ateliers soient bien paresseux pour n'avoir pas encore exécuté cette démolition, qui est pourtant en chantier depuis huit mois. Que sera-ce donc de la démolition du Sénat ?

Quant à la suppression des impôts, vous avez sans doute voulu parler de l'impôt sur le revenu. — Pourriez-vous m'expliquer les avantages que présenterait l'adoption de ce projet ?

Le Maçon. — Ma foi ! j'ai entendu dire qu'il aurait pour résultat d'exempter de tout impôt les petits et de le faire payer aux riches, et que les agriculteurs ne paieraient presque rien.

Le Délégué. — Sur cent personnes qui parlent à tout propos de ce projet, il y en a plus de quatre-vingt-quinze qui n'en connaissent par le premier mot.

Moi, simple cultivateur, qui n'ai pas l'honneur de faire partie de vos « ateliers », que les toiles d'araignée protègent contre le travail, j'ai voulu me faire une idée de ce fameux projet, et je le trouve absolument irréalisable.

En effet, de deux choses l'une : ou les agents du Trésor seront chargés de rechercher, soit par enquête, soit sur les registres des industriels, des commerçants, des propriétaires, etc., les éléments devant servir à fixer le revenu imposable, d'après les bases indiquées à l'article 7 du projet, et alors, que d'investigations, non pas seulement désobligeantes, mais nuisibles et vexatoires ! ou bien on s'en tiendra à la déclaration du revenu fait par les personnes impossibles, et, s'il en était ainsi, comme la dissimulation de la matière imposable serait la règle, l'impôt serait tellement réduit que le budget de l'Etat n'aurait presque plus que des dépenses, les recettes étant destinées à disparaître sous l'influence du système de la déclaration.

Quant à nous, propriétaires, nous verrions les capitalistes dissimuler, cacher leur argent ou le placer à l'étranger, tandis que nos terres, que nous ne pouvons pas changer de place ou cacher, seraient certainement frappées par la contribution. Cependant, tout le monde s'accorde à reconnaître que toute personne qui n'exploite pas par elle-même sa terre peut à grand-peine, aujourd'hui, trouver de quoi vivre dans son produit.

Je pourrai revenir sur ce sujet, si vous y tenez.

Quant à l'épuration des fonctionnaires, vous devez avoir dans vos ateliers quelque alambic pour cette opération chimique, et je suis persuadé que le bon M. Bourgeois ne vous pressera pas pour cette besogne. Avant de la commencer, combien de générations d'araignées auront installé sur votre outillage leurs ateliers de tissage qui, en, ne chôment pas.

En attendant la résurrection de M. Bourgeois qui pourrait se faire attendre, les fonctionnaires ne sauraient perdre de vue que le ministère Méline est toujours debout et qu'il saura se faire respecter.

Profession de foi du général Combarieu
Chers concitoyens,

Les radicaux-socialistes, qui pendant six mois ont gouverné la France, ont abandonné le pouvoir sans avoir, — heureusement, — achevé leur œuvre néfaste.

Un ministère composé de républicains

d'après le docteur Noris, m'a causé un léger malaise, il serait peu charitable que ceux qui se portent bien aient à souffrir du froid :

Pendant que la femme de chambre exécutait l'ordre de sa maîtresse, celle-ci prenait une fois encore congé de ses invités.

Lorsqu'enfin la comtesse de Limeray repassa devant la cheminée, elle put constater que les bûches flambaient déjà ; quant à la lettre, il n'en restait plus de traces ; le feu l'avait consumée et les cendres étaient allées grossir celles du foyer...

A la porte de son appartement, Angèle congédia sa femme de chambre. Elle avait hâte de se trouver seule. Anéantie, brisée par l'émotion, elle s'affaissa sur un fauteuil de son boudoir, et demeura longtemps immobile, la figure cachée dans les mains, en proie à une surexcitation extraordinaire qu'elle ne pouvait parvenir à maîtriser.

Enfin la réaction se produisit, les nerfs se détendirent et d'abondantes larmes se mirent à couler sur ses joues pâlies.

Un peu soulagée, elle quitta sa place et tira le verrou de la porte dans la crainte que le comte de Limeray, ou quelqu'un de ces gens, inquiets de son absence prolongée, ne vissent la surprendre chez elle pour s'assurer de son état de santé.

Bien certaine de n'être point dérangée, elle fit jouer alors le ressort caché d'un petit meuble en marqueterie et prit dans un tiroir secret la grande enveloppe que lui avait apportée Budaille lors de sa visite au presbytère de Limeray et qui contenait, disait-il, du papier du plus haut intérêt, qu'il venait lui soumettre de la part de son ami Pierre Rigaut.

sagement progressistes, animés de sentiments vraiment libéraux, respectueux des droits de la conscience, préside aujourd'hui aux destinées de la République.

Ce sont ces principes qui nous guident.

Nous voulons un progrès continu et sûr.

C'est parce que nous le voulons tel, que nous sommes actuellement opposé à la révision de la Constitution.

Nous ne voulons pas la modification des attributions du Sénat, mais nous soutiendrons une réforme propre à étendre la base de son élection, en donnant à tous les Conseillers municipaux le droit d'y participer. Nous ferons du Sénat, comme le définissait Gambetta, le vrai grand conseil des Communes de France.

C'est parce que nous voulons un progrès continu et sûr, que nous appuierons les réformes, qui auront pour objet d'assurer une plus équitable répartition des charges de chacun dans les dépenses du pays. Mais nous repoussons, pour y parvenir, tout procédé inquisitorial ou vexatoire.

Nous voulons aussi soulager l'agriculture par la réduction des impôts qui pèsent sur elle et par le maintien d'un régime douanier protecteur — particulièrement favorable aux intérêts de notre département.

De la prospérité de l'agriculture dépend la prospérité d'un pays.

Voilà la politique sincèrement républicaine progressiste, qui préservera la France des aventures dictatoriales, inévitable châtement des folies démagogiques.

Voilà la politique de concorde qui mettra un terme aux persécutions locales, en réconciliant tous les bons citoyens dans la République.

Voilà la politique digne et forte qui maintiendra le prestige de la République devant l'étranger et fortifiera les précieux concours qui consacrent à la fois notre sécurité et nos espérances.

Vive la France !

Vive la République !

Général COMBARIEU,

Commandeur de la Légion d'honneur.

Le général Combarieu

Un Quercynois et des meilleurs. Ancien condisciple et ami de Gambetta. A occupé une haute situation à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Bon soldat, chef aimé des troupes placées sous ses ordres. Le 7^e de ligne, dont il a été colonel, a gardé de lui le meilleur souvenir. Vient de prendre sa retraite, ce qui lui permettra, s'il est élu, de consacrer ses loisirs à remplir sérieusement son mandat.

Est-il besoin de dire que ce bon serviteur de la France présente aux délégués sénatoriaux toutes les garanties désirables : loyauté, énergie, républicanisme éclairé ?

Celui-là, du moins, est un de ceux sur la parole desquels on peut autrement compter que

D'une main mal assurée, Angèle dénoua le cordon qui fermait l'enveloppe, et renversa le contenu de celle-ci sur la planchette du petit bureau. Il se composait de deux ou trois lettres et d'un foulard rouge identiquement pareil à celui qui, pendant une semaine entière, venait de causer de si grandes insomnies au vieux garde-chasse Germain. Elle le regarda pendant quelques instants, puis elle prit une des lettres qu'elle se mit à lire attentivement.

Toute entière écrite de la main de son oncle Pierre Rigaut, elle l'enjoignait d'accepter, sans plus tarder, l'offre que lui faisait le comte de Limeray de devenir sa femme. Fidèle à son système d'intimidation, il la menaçait d'une dénonciation si elle n'obéissait pas de point en point à ses ordres.

Elle rejeta cette première lettre et en prit une seconde. Celle-ci était brève. Les quelques lignes, dont elle se composait, n'étaient qu'un ordre que corroborait sans doute de plus longues explications données dans l'autre missive. C'était la condition sine qua non, que Pierre Rigaut mettait à son silence. Voici ce qu'il disait :

« Angèle, le jour où, d'une manière quelconque, je te ferai parvenir un foulard identique à celui-ci, c'est que j'aurai besoin de te voir. Tu ne manqueras donc pas de te rendre au rendez-vous que je t'assignerai. Je compte sur ton obéissance comme tu peux compter sur ma prudence. »

« Pierre Rigaut »

Angèle remit hâtivement les lettres et le foulard dans la grande enveloppe, qui eprit sa place dans le tiroir secret du petit meuble.

(A suivre)

s'il s'agissait de Verninac, Pauliac et autres, qui changent de programme comme de chemise.

Réunion publique

Samedi soir aura lieu, au théâtre de Cahors, une réunion publique des délégués sénatoriaux.

Réception du jour de l'an

En raison de son deuil récent M. le préfet ne recevra pas les autorités civiles et militaires à l'occasion du jour de l'an.

Exposition universelle de 1900

Le sous-comité de l'arrondissement de Cahors, pour l'exposition universelle de 1900, se réunira à l'hôtel de la Préfecture, le samedi 16 janvier prochain, à deux heures du soir, pour procéder à la nomination des membres de son bureau.

Cours d'adultes

Les jeunes gens, anciens élèves des écoles laïques de Cahors et âgés de moins de vingt ans, sont informés qu'un cours d'adultes aura lieu sans tarder. Ils sont invités à se faire inscrire d'ici au 4 janvier prochain, dans l'école où ils ont fait leurs études.

Le lundi 4 janvier, aura lieu à l'école de la rue du Lycée et à celle du Vieux-Palais, une réunion des jeunes gens déjà inscrits. Cette réunion est fixée à huit heures du soir.

17^e corps d'armée

L'Echo de Paris dit que les classements pour le haut commandement permettent maintenant de prévoir en 1897 le choix du général Gallimard pour le 17^e corps.

Légion d'honneur

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, MM. : Moreaud, médecin-major de 1^{re} classe au 7^e de ligne, et Guillot, capitaine au même régiment.

Armée territoriale

Les officiers de réserve dont les noms suivent qui ont accompli dans l'armée active et sa réserve le temps de service prescrit par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et affectés au 131^e territorial :

MM. Blondel, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Laval, Benard, sous-lieutenant d'infanterie de réserve au régiment de Dreux, Pean, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Dreux, Georges Blun, sous-lieutenant de réserve au 3^e régiment d'infanterie de marine, Delmaire, sous-lieutenant de réserve au 6^e régiment d'infanterie de marine.

Nos compatriotes

Notre compatriote, Mme Pourcelle, née Brasac, économiste à l'Ecole normale de filles du Puy (Haute-Loire), est nommée en la même qualité à l'Ecole normale de filles de Nancy.

Médaille Coloniale

Les anciens militaires dont les noms suivent viennent d'obtenir la médaille coloniale : MM. Delvert, à Cazillac; Debons, à Cahors; Delon, à Montfaucon; Fouilloux, à Martel; Guirlandes, à Linac; Hébrard, à Anglars-Juillac; Jaubert, à Gourdon; Roques, à Grézels; Rouquié, à Grézels; Roussel, à Cazillac; Regnière, à Loupiac; et Sasnayoux, à Issendolus.

Société des Etudes du Lot

Dans son assemblée générale du 28 décembre, la Société des études du Lot a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1897.

Ont été élus : Présidents semestriels : MM. F. de Laroussilhe, percepteur et Louis Combarieu, archiviste départemental; secrétaire général : M. Joseph Daynard; secrétaire, M. l'abbé Viguié; secrétaire adjoint, M. Girma; trésorier : M. Calvet; conseil d'administration : MM. de Maynard et Rouquet; commission du Bulletin; MM. Laur, Combes, Layton, Greil et Dopeyre, avocat.

L'Avenir Cadurcien

La musique l'Avenir Cadurcien se fera entendre demain vendredi, 1^{er} janvier, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, au kiosque des allées Fénélon.

Programme :

Allegro militaire	X...
La Plébéienne (Ouvverture)	Coquet.
Perle fine (Valse)	Maillochaud.
Près de l'Ermitage (Fantaisie)	Lardeur.
Noëlie (Mazurka)	J. Rivière.

Figeac

Par décision en date du 25 décembre, M. Rey, bachelier de l'enseignement spécial, est nommé à titre de suppléant, répétiteur stagiaire au collège de Figeac, pendant la durée du congé accordé à M. Fabriès.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquis et les autres conserves de la Maison **Arsène Saupiquet de Nantes** se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

Vœux et prédictions pour l'année 1897

A mon ancien camarade L. L... souvenir du lycée et souhaits de bonne année. Achille Léger.

Salut à la nouvelle année !
Qu'elle ressemble à son aînée,
Et nous aurons la douce paix
Répandant partout ses bienfaits.

Nous ne verrons donc pas la guerre
Sanglante décoller la Terre,
Les peuples se tendant la main
Avec un fraternel entrain.

Fasse le ciel que le Malgache,
Tout en jouant à cache-cache,
N'assassine plus nos soldats
Et nos colons à tour de bras.

A cet effet que l'on colporte,
Comme une ânesse et sans escorte,
A Cuba la Ranavalo,
Pour cultiver le cacao.

Rençant à la chair humaine
Qu'il abandonne qu'avec peine,
L'antipographe Béhanzin
S'en ira mourir au Tonkin.

On verra le Musulmanisme,
Caresser le Catholicisme,
Les Turcs embrasser les chrétiens,
Ces *Kelb* ou *Kelb*, chiens, fils de chiens !

Par l'alliance franco-russe,
Nous rendrons plus tendre la Prusse;
Ces bons Teutés réfléchiront,
Puis en amis nos souriront.

Conservons notre renommée :
« L'Europe n'est qu'enrhumée »
« Quand la France tousse pas ! »
Nous mettrons donc le rhume à bas.

Le jour de la paix générale,
Dans toute nation rivale,
Raviendront l'ancien à d'or,
Et l'union, ce grand trésor.

Les sectaires, les nihilistes,
Les égarés, les anarchistes,
Grâçant la société,
Respecteront l'humanité.

Au Palais rendant la justice,
On exilera le caprice;
Les avocats, les procureurs,
Trinqueront avec les plaideurs.

Les femmes des années dernières
Se consacreront tout entières
A la pratique des vertus !
Les maris n'en porteront plus...

Les gendres et les belles-mères,
Mettant un terme à leurs colères,
De se harponner cesseront,
Et de s'aimer se jureront.

Puis, les paroles inutiles,
Les mots creux, les phrases stériles,
De la Chambre des députés,
Iront chez Messieurs les Curés.

Israël, oubliant l'usure,
Ne prètera plus sans mesure,
Reléguant dans un mauvais lieu
L'*Auri sacra fames* son dieu.

Nous ne verrons dans les campagnes,
Dans la plaine, sur les montagnes,
Que blonds épis sur les sillons,
Que bon vin chez les vigneron.

Avec la corne d'abondance,
Nous allons tous faire bombance;
Les criquets eux-mêmes pourront
Se régaler et chanteront.

Plus de fièvres, de maladies,
Loin de nous les épidémies;
Au diable le choléra,
Peste, typhus et cætera.

Vive à jamais la République,
Ce gouvernement pacifique !
Il est celui de tous par tous,
C'est le plus sage et le plus doux.

Vive la France et l'Algérie,
Noble fille de la Patrie !
Je désire à tous la santé,
L'argent, l'amour et la gaieté !

ACHILLE LÉGER.
Avocat.

Pour cause d'agrandissement

M. Fabre a l'honneur de prévenir sa clientèle que ses ateliers d'horlogerie, bijouterie de la Boule d'Or, sont transférés
69, Boulevard Gambetta, 6

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bêt envoyez-le, avec votre adresse et l'indication de votre force au piano, à M. BAJUS, à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique avec le catalogue des nouveautés.

ÉTUDE

de M^e Auguste MAZIÈRES,
Avoué à Cahors,
rue du Portail-Alban, n^o 10.

VENTE
SUR
Saisie immobilière

Fixée au Mercredi trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à midi précis au Palais de justice à Cahors, audience des criées.

Suivant procès-verbal de M^e VERDY, huissier à Saint-Géry, en date du vingt-un octobre dernier, en forme dénoncé et transcrit, ainsi que l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors le trois novembre suivant volume 158, numéros 12 et 13.

Il a été procédé à la requête de M. LAUBARD Pierre, propriétaire à Seuzac, commune de Larnagol, ayant constitué M^e Auguste MAZIÈRES pour son avoué près le Tribunal civil de Cahors.

Sur la tête et au préjudice de : 1^o Pierre-Auguste LAUBARD, propriétaire; 2^o LAUBARD Victorine, servante, domiciliés ces deux derniers à Tour-de-Faure, commune de Saint-Cirq-Lapopie; 3^o LAUBARD Elise, servante, domiciliée autrefois à Tour-de-Faure et actuellement à Larroque-des-Arcs.

A la saisie réelle des biens ci-après désignés.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente de ces biens a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors pour y être tenu à la disposition du public et a été publié conformément à la loi.

A l'audience du vingt-trois décembre courant, le Tribunal donnant acte de la lecture et publication du dit cahier des charges a fixé l'adjudication au Mercredi trois Février prochain.

Désignation sommaire
DES
BIENS SAISIS A VENDRE
Situés sur la commune de
St-Cirq-Lapopie

Une terre à Saula numéro 831, P, contenant onze ares, trente-cinq centiares.

L'immeuble ci-dessus désigné est situé sur la commune de St-Cirq-Lapopie, arrondissement de Cahors, département du Lot.

Il est la propriété des consorts LAUBARD sis-nommés, mais il est joui et exploité par LAUBARD Casimir, propriétaire à Tour-de-Faure.

Il sera vendu en un seul lot sur la mise à prix de dix francs en sus des 10 fr. charges ci-dessus.

Nota — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales qu'il devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

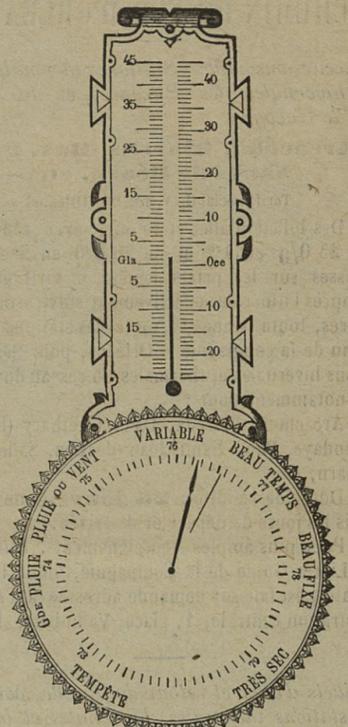
Pour extrait certifié conforme. Cahors le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

L'avoué poursuivant.

MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fol. C^o Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Le Receveur,
de FRAMOND.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 2.9
Id. maxima de la veille : 10.8.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

LA BOULLE D'OR



69, Bd GAMBETTA, 69
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

Monsieur BÉNATRE

Pâtissier-Confiseur,

Rue de l'Hôtel-de-Ville à Cahors,

A l'honneur de faire savoir à sa nombreuse clientèle qu'il ne cède pas son industrie. Par conséquent tous les bruits plus ou moins intéressés qui ont couru sur son compte sont absolument faux.

L'on trouvera chez lui toutes les dernières nouveautés en confiserie et articles du jour de l'an à des prix modérés.

A l'Imprimerie LAYTOU

Cartes de Visite

Depuis 1 fr. 25 le cent

Livrées dans la journée

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir le plus tôt par un mandat sur la poste.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

AVIS
M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.
PRIX MODÉRÉS

EXPOSITION



CAHORS 1881

E. DOUCÈDE

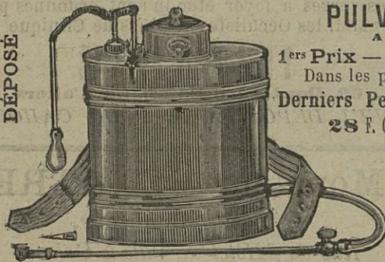
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

E. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Cave Bordelaise

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION
M. COMBARIEU, Successeur
3, rue de la Mairie, CAHORS

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

OUTILLAGE INDUSTRIEL ET AMATEURS
Nouveau Tr. Album (300 p., 1200 grav.) n° 085
A. TIERSOT, 24, 16, r. des Gravilliers, Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Coudere, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).
5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

GRANDE MARQUE NATIONALE



CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MOND ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p' dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. — —	id. n° 1 id 450 fr. — —
id. n° 1 375 fr. — —	id. n° 2 id 375 fr. — —
id. n° 2 300 fr. — —	Tricycle pour dames 700 fr. — —
Bicyclette-Tandem 750 fr. — —	Tricycle pour hommes 700 fr. — —

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Diet Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons sans incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.